

COMMUNE DE LAURENS

34480

**Séance du CONSEIL MUNICIPAL du 22 AVRIL 2013
COMPTE RENDU**

Présents : Mmes Odette BOYER, Céline CABANEL, Geneviève JALBY, et Annick ROMERO.
MM. François ANGLADE, Louis GRAVIÈRE, Jacques LUGAGNE, Patrice LAFFOND et Pierre SALS.

Absents : M. Patrick CIANCIO **pouvoir** à Odette BOYER
MM. Olivier ESPIE et Yves LUCAS
Mme Patricia ROGET

Odette BOYER est désignée **secrétaire de séance**.

**AIRE MIXTE SECURISEE DE REMPLISSAGE ET RINCAGE DES PULVERISATEURS ET DE
LAVAGE DES MACHINES A VENDANGER – TRAVAUX : Choix des Entreprises**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que, conformément au Code des marchés publics, c'est la procédure adaptée qui a été utilisée pour la consultation des entreprises pour les travaux de l'aire mixte sécurisée de remplissage et rinçage des pulvérisateurs et de lavage des machines à vendanger.

Il rappelle les critères de jugement des offres définis dans le règlement de la consultation et expose les notes obtenues par chaque candidat. Il propose de suivre l'avis de la commission d'appel d'offres, réunie le 22 avril, dans le choix des entreprises.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés publics suivants et toutes les pièces y afférent :

Lot 1 : Aire mixte – terrassements, génie civil, réseaux internes

Entreprise LE MARCORY

Montant du Marché : 192 602 € H.T. soit 230 351.99 € T.T.C.

Lot 2 : Aire mixte - Equipements hydrauliques, électromécaniques, électriques et automatismes

Entreprise AQUADOC

Montant du Marché : 96 193 € H.T. soit 115 046.83 € T.T.C.

Lot 3 : Réseaux externes

Entreprise ROQUES

Montant du Marché : 35 053.20 € H.T. soit 41 923.63 € T.T.C.

Lot 4 : Clôture et portail

Entreprise AGRIPAL

Montant du Marché : 9 342.50 € H.T. soit 11 173.63 € T.T.C.

Le montant total du marché est donc de 333 190.70 € H.T. soit 398 496.08 € T.T.C.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal, en section d'investissement, à l'opération 9293.

Clôture de la séance à 18H20.

Le Maire
François ANGLADE